

RÉSULTATS DES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES PISCINES PUBLIQUES INTÉRIEURES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal le 15 février 2010 – Tel que le stipule le règlement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Ville de Montréal procède régulièrement à l'analyse microbiologique de l'eau des piscines intérieures qui sont sous sa responsabilité. Les résultats des analyses microbiologiques effectuées dans les 35 installations intérieures en opération entre le 1^{er} et 31 janvier 2010 attestent de la conformité aux paramètres du ministère.

Les résultats des échantillons ont démontré que la qualité de l'eau a été très acceptable dans les piscines publiques durant cette période, alors qu'il n'y a eu aucune fermeture due à une contamination à la bactérie E.coli. Ces analyses ont été réalisées par la Division de l'expertise technique de la Ville de Montréal ou des firmes accréditées par le ministère. Rappelons que le gouvernement du Québec a adopté un nouveau règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels (c. Q-2, r.18.1.02) qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Le règlement exige de prélever ou de faire prélever des échantillons d'eau, pour des fins d'analyse des paramètres microbiologiques, une fois toutes les deux semaines pour les piscines extérieures et une fois toutes les quatre semaines pour les piscines intérieures.

Notons que chacune des installations a la responsabilité de maintenir une eau de qualité en s'assurant que les paramètres physicochimiques soient respectés. Des tests sont effectués au moins une fois toutes les trois heures par les responsables des piscines. Si nécessaire, les correctifs sont apportés rapidement. Les plus récents résultats effectués sont disponibles dans toutes les installations.

- 30 -

Annexe : Tableaux des résultats des tests de conformité microbiologique effectués dans les piscines publiques intérieures de la Ville de Montréal.

Source : Division de l'expertise technique de la direction de l'Environnement et du Développement durable

Pour informations : Lucie-Anne Fabien, ARP, FSCR, relations médias, (514) 868-1125